



L'économiste de la construction : bien plus qu'une calculatrice

Souvent perçu comme celui qui dit « c'est trop cher », l'économiste de la construction a pourtant un rôle bien plus complexe et crucial dans le succès des projets. Derrière cette réputation de porteur de mauvaises nouvelles se cache une **expertise précieuse et indispensable**. Éclairons un peu plus ce rôle de pierre angulaire dans la **maîtrise des coûts et la faisabilité** d'un projet.

La phase initiale : poser les bases

Dans le cadre de la **loi MOP**, l'économiste de maîtrise d'œuvre intervient dès la *phase Concours*. C'est à ce moment qu'il débute son travail de **cadrage**. Il évalue le budget alloué et collabore étroitement avec l'architecte et l'équipe de conception.

Son rôle dépasse largement l'application de simples ratios sur des surfaces. En effet, son expertise sert dès le concours à **orienter les choix de conception** de façon à **aligner le projet avec l'enveloppe budgétaire**.

L'économiste doit également savoir être **critique et alerte** vis-à-vis de la conception proposée. Sa vigilance permet d'assurer que le projet reste cohérent avec les contraintes budgétaires. Ce, tout en répondant aux attentes du maître d'ouvrage. Bien que les estimations soient encore globalement basées sur des ratios à ce stade, son intervention pose déjà les **fondations d'un budget maîtrisé**.

La phase de développement : ajuster et affiner

Une fois le concours remporté par l'équipe de maîtrise d'œuvre, l'économiste poursuit son travail d'encadrement des coûts. Aux *phases APS et APD*, son estimation se précise, passant progressivement de calculs globaux à une **estimation plus détaillée**. Celle-ci est établie lot par lot et basée sur des **métrés** et des **prix unitaires** spécifiques.

À mesure que les éléments de conception se développent, l'économiste veille au **respect de l'enveloppe** budgétaire, tout en **préservant l'intention architecturale**. Il surveille les détails créatifs ou les particularités architecturales, qui peuvent être des sources de coûts supplémentaires non négligeables.

La *phase APD* est aussi le moment où l'équipe de maîtrise d'œuvre s'engage sur une **estimation de coût travaux**. Le projet n'est alors pas encore abouti et beaucoup de détails n'ont pas été produits par l'équipe. L'économiste doit donc **anticiper** le coût des détails qui n'existent pas encore... (et ce, sans boule de cristal !).

Après la *phase PRO* viendra le *DCE, Dossier de Consultation des Entreprises*, et les entreprises chiffreront réellement le projet. C'est alors là que nous saurons si la calculatrice de notre économiste est bien rodée (à quelques pourcentages près).

Rendre le projet possible et réaliste

Bien que l'économiste soit parfois perçu comme un frein à la créativité des architectes et des aspirations de la maîtrise d'ouvrage, son travail répond à un objectif essentiel : **rendre une idée réalisable**. Sa position est **centrale et équilibrée** entre la créativité des architectes et les exigences économiques du maître d'ouvrage.

L'économiste peut ainsi être amené à clarifier les incompatibilités budgétaires entre les ambitions du maître d'ouvrage et les réalités du marché. Mais, loin de se contenter de limiter les idées, il propose des **solutions économiques** pour que le projet puisse aboutir tout en restant dans les limites financières définies. En cela, l'économiste de la construction est bien plus qu'un calculateur ; il est **le garant de la faisabilité et de la viabilité d'un projet**. Chez Florès, en plus d'être programmistes, nous sommes également **économistes de la construction**. N'hésitez donc pas à faire appel à nous pour vos projets !